

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
INONDATION DU VAL DE CHER

Carte de zonage réglementaire
Document projet
V2 - Octobre 2024

Direction Départementale des
Territoires de l'Allier

Approbation
le
par arrêté préfectoral
N°

Service Aménagement & Urbanisme
Bureau des Territoires
Bureau Prévention des Risques
SI, Boulevard Saint-Eugène
CS93110 - 03403 Yzeure Cedex

Echelle : 1/5000

octobre 2024



Légende

- Zonage réglementaire
- GE
- Zone PU Modéré
- Zone PU Fort
- Zone PU Très Fort
- Zone U Modéré
- Zone U Fort
- Zone U Très Fort
- Isocote de la crue de référence
- enveloppe crue exceptionnelle
- Cadastre (Juillet 2023)

